

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 990801 – AFR 22/10/99

Informations complémentaires sur l'AU 63/99 (AFR 22/06/99 du 1^{er} avril 1999) et suivante (AFR 22/09/99 du 7 septembre 1999)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer

PRÉOCCUPATIONS MÉDICALES / DÉTENTION ILLÉGALE / PERSONNE SUSCEPTIBLE D'ÊTRE ADOPTÉE COMME PRISONNIER D'OPINION

RÉPUBLIQUE DU **Hervé-Ambroise Malonga, avocat**
CONGO (RDC)

Londres, le 21 octobre 1999

Hervé-Ambroise Malonga a été remis en liberté le 16 octobre 1999.

Dans une lettre adressée à Amnesty International, il a déclaré : « *Je ne sais comment vous remercier pour toutes les actions et démarches que vous avez faites à mon profit.* »

Hervé-Ambroise Malonga, bâtonnier du barreau de Brazzaville, était membre du Conseil constitutionnel sous la présidence de Pascal Lissouba. Il avait été arrêté en novembre 1998 et inculpé de « *forfaiture pour avoir prorogé indéfiniment le mandat présidentiel de Pascal Lissouba* ».

Amnesty International était vivement préoccupée par le sort de cet homme, ayant été informée que son état de santé se détériorait gravement en raison du caractère extrêmement dur de ses conditions de détention et du fait qu'il était privé des soins requis par son état de santé.

En outre, Amnesty International craignait qu'Hervé-Ambroise Malonga ne fût un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé ses fonctions légitimes de membre de l'ancien Conseil constitutionnel.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes. Merci beaucoup à tous ceux qui sont intervenus en faveur d'Hervé-Ambroise Malonga.

a version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -